

# Évaluation de l'équité raciale dans le secteur de l'écran au Canada

Novembre, 2021 | Rapport sommaire



Lire le rapport complet sur [www.re-mc.org/research](http://www.re-mc.org/research)



---

# Pourquoi nous avons été contraints de faire cette recherche?

On a souvent dit que 2020 était l'année de la «reconnaissance raciale » du point de vue des Noirs, des Autochtones et des personnes de couleur (PANDC), cependant, la reconnaissance raciale a été la réalité de toute notre existence.

---

Dans les secteurs de l'écran, cette prise de conscience s'est faite par le biais de chuchotements sur les plateaux de tournage, de conversations exaspérées après les réunions de présentation ou dans un isolement total. L'expérience de l'altérité, de l'exclusion, de l'utilisation, de la mauvaise représentation ou de la sous représentation a pris de l'ampleur depuis des décennies.

Avec l'apparition de la pandémie et le cri de justice raciale lancé à l'échelle mondiale, il est devenu évident que ces expériences ne pouvaient plus être tolérées. Les tentacules du colonialisme et de la suprématie blanche touchaient tous les coins de la société canadienne et des changements raciaux devaient avoir lieu. Alors que les communautés réclamaient une refonte des secteurs de la justice, des soins de santé, de l'éducation et du secteur privé, nous savions qu'il était temps que le secteur de l'écran s'engage dans un changement radical.

D'après les histoires partagées à voix basse, il était clair que les créatifs PANDC n'avaient pas un accès équitable aux fonds, n'obtenaient pas de rôles clés, n'étaient pas auteurs de contenu ou ne possédaient pas de propriété intellectuelle.

Malgré ce que nous avons entendu, nos expériences vécues ont été rejetées et nos demandes ont été ignorées. Nous avons besoin de preuves empiriques pour faire pression en faveur du changement.

Comment pourrions-nous dire aux radiodiffuseurs et aux bailleurs de fonds d'inclure plus de contenu réalisé par nos communautés si nous ne savons pratiquement pas combien il y en a actuellement? Comment pourrions-nous évaluer la participation de nos communautés dans l'industrie sans savoir combien d'entre nous y travaillent? Plus important encore, comment pourrions-nous mesurer les changements futurs sans disposer d'une base de référence?

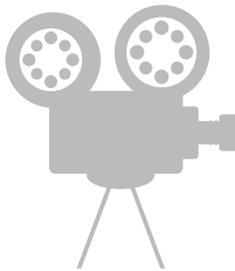
La seule façon d'aller de l'avant était de savoir où nous en étions dans le présent. Nous avons besoin de données quantitatives pour mesurer l'iniquité dans le secteur canadien de l'écran.

---

# Ce que nous avons prévu de faire et pourquoi nous n'avons pas pu le faire

Nous voulions savoir comment nos communautés se débrouillaient dans cet océan de richesse, mais les données n'existaient pas.

---



Le secteur de l'écran est un mastodonte - il génère un volume de production de plus de 9,3 milliards de dollars, contribue au PIB à hauteur de 12,2 milliards de dollars par année et emploie près de 250 000 personnes.

*\*Profil 2020*

À combien s'élèvent les fonds privés et publics auxquels les créateurs PANDC ont accès? Quel est leur taux d'adhésion aux guildes et aux syndicats? Combien de producteurs appartenant au groupe PANDC étaient à la tête de productions indépendantes? Comment profitent-ils de la distribution ou de la diffusion du contenu qu'ils produisent? Nos communautés faisaient-elles partie du processus de décision au niveau de l'exécutif et du conseil d'administration des institutions de notre industrie?

Nous avons demandé à Nordicity de recueillir ces données auprès de tous les principaux acteurs du secteur – gouvernements, bailleurs de fonds, syndicats, radiodiffuseurs – et de nous faire un rapport. Peu de temps après, le téléphone a sonné pour nous annoncer que notre tâche était pratiquement impossible.

Nordicity ne pouvait pas quantifier la participation de nos communautés aux fonds, aux programmes, aux organisations ou aux licences, car aucune donnée fondée sur la race n'était collectée. Les quelques institutions qui recueillaient des données le faisaient en utilisant des pratiques problématiques et disposaient d'informations éparses, incohérentes et inaccessibles.

# Ce que nous avons trouvé à la place

Si nous n'avons pas pu quantifier la participation de nos communautés à l'industrie, les obstacles à cette participation sont apparus clairement.

1

## Pratiques de collecte de données nuisibles

Si la plupart des institutions ne disposent d'aucune donnée fondée sur la race, certaines collectent des informations. Malheureusement, beaucoup d'entre elles utilisent des pratiques qui causent davantage de tort aux communautés qu'elles sont censées soutenir et aider.

Ces pratiques néfastes sont les suivantes:

1. Exiger des producteurs qu'ils fassent un rapport sur l'identité raciale de leurs équipes au lieu de permettre aux individus de faire une déclaration confidentielle.
2. Permettre aux producteurs de deviner l'identité raciale des membres de l'équipe/du personnel et de la rapporter comme un fait pour répondre aux exigences d'équité ou d'inclusion.
3. Héberger des systèmes non sécurisés pour le stockage et la maintenance de données collectées à titre privé.
4. Collecter des données fondées sur la race uniquement auprès des personnes PANDC par rapport à tout le monde, y compris les Blancs.
5. Élaborer des objectifs sans consultation de la communauté
6. Empêcher les organisations communautaires ou les chercheurs d'examiner les données recueillies et d'en rendre compte.
7. Utiliser les données démographiques comme référence.
8. Confier la collecte et la communication des données fondées sur la race à des personnes n'ayant aucune formation en matière d'équité ou d'antiracisme.
9. L'absence de politiques efficaces pour limiter les déclarations fausses ou frauduleuses.
10. Un manque de transparence concernant les pratiques de collecte de données.

### Une remarque sur l'utilisation des données démographiques comme critère de comparaison:

La population du Canada ressemble à ce qu'elle est en raison de son histoire de génocide, de colonialisme et de politiques d'immigration racistes. Si l'objectif est de compenser la sous représentation historique, il ne suffit pas de respecter les pourcentages actuels. En outre, la population racialisée du Canada continue de croître et le plus grand centre urbain du pays compte déjà plus de 50% de PANDC.

2

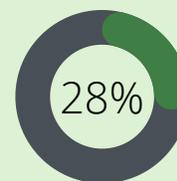
## L'obstacle de la vie privée

Les institutions privées et publiques soutiennent que la Loi sur la protection des renseignements personnels les empêchent de recueillir et de stocker des données fondées sur la race. Bien que les institutions fédérales soient limitées dans leur capacité à partager des données, à moins d'obtenir la permission du Conseil du trésor, l'obstacle est plus une question de directives et d'obligations administratives que d'ordre juridique. Par exemple, le BCPAC, qui administre les crédits d'impôt fédéraux, ne recueille pas actuellement de données sur le sexe, la race ou toute autre dimension de la diversité. Il est limité par les directives du Conseil du trésor, la Loi sur la protection des renseignements personnels et les principes généraux de l'administration des programmes, selon lesquels seuls les renseignements essentiels à l'administration des programmes de crédits d'impôt doivent être recueillis. Comme les données sur la diversité ne sont actuellement pas pertinentes pour l'administration de ces programmes, le BCPAC ne peut pas les recueillir.

3

## L'angle mort du crédit d'impôt

Les crédits d'impôts provinciaux et fédéraux constituent la plus grande source de financement de l'industrie, soit 28% de 3 milliards de dollars (les crédits d'impôts provinciaux représentent à eux seuls 38% de tous les fonds publics). Cependant, ils ne sont soumis à aucune norme, incitation ou admissibilité liée à l'équité, ce qui en fait le plus grand angle mort du système. Cela signifie en fin de compte que les Canadiens et Canadiennes qui paient des impôts financent leur propre exclusion.



4

## Sous représentation dans les postes de direction

Un examen rapide des sites Web de la plupart des institutions donne une image révélatrice de la composition de la direction et du conseil d'administration. Il ne s'agit pas d'une mesure quantitative et Nordicité n'a pas reçu de données sur la démographie des employés de la plupart des institutions du secteur de l'écran au Canada. En plus de l'information sur le financement de la programmation et de la production, il est essentiel que les organismes recueillent et rendent compte de la composition démographique de leur personnel, de leurs gestionnaires, de leurs cadres et de leurs conseils d'administration.

### Une note sur les crédits d'impôt

Les crédits d'impôt se sont beaucoup éloignés de leur objectif initial. Actuellement, on s'attend à ce qu'ils soient utilisés dans le cadre de la structure de financement de la production plutôt que de fournir du capital aux producteurs entre deux projets pour faire croître leur entreprise. Lorsque les radiodiffuseurs et autres entités obligent les producteurs PANDC à réinvestir jusqu'à 90% de leurs crédits d'impôt dans des productions, cela minimise les possibilités de croissance pour ces producteurs.

# Un appétit pour le changement

Au cours des deux dernières années, presque toutes les institutions du secteur de l'écran ont reconnu la nécessité d'un changement; certaines ont transformé cette reconnaissance en action.

Malgré les difficultés liées à la protection de la vie privée, Téléfilm et le FMC ont trouvé le moyen de recueillir des données limitées sur la race à partir de la distribution des fonds d'aide COVID-19. Bien que Téléfilm ait partagé certaines données agrégées (aucun des deux organismes n'a été en mesure de partager des points de données robustes pour une révision), les deux organismes ont commencé à recueillir des données sur les producteurs pour les programmes de développement ou de financement de la production ciblant les Noirs et les personnes de couleur en 2020 et 2021. Certains syndicats et guildes ont également commencé à recueillir des données sur leurs membres, mais tous n'ont pas rendu ces données publiques.

Un certain nombre d'institutions comme l'ONF, Téléfilm, la CBC, le FMC et l'ACTRA ont embauché ou sont en train d'embaucher du personnel dédié à l'équité raciale. Certaines entités ont publié des stratégies ou des objectifs en matière d'équité. Presque tous les organismes ont mis sur pied des comités ou des groupes de travail pour fournir une rétroaction sur les questions d'équité et les solutions.

Les radiodiffuseurs ont également commencé à réfléchir à des objectifs. Par exemple, la CBC a publié son plan initial visant à rendre les équipes de productions indépendantes plus diversifiées. Bien que cette annonce présente plusieurs lacunes, notamment un manque de clarté quant à la manière dont elle suivra et rendra compte de ces objectifs, il s'agit d'un pas dans la bonne direction.

Le développement de loin le plus prometteur a été pour le lancement de PersonalID, un projet pilote d'auto-identification du FMC, le premier du genre, qui a le potentiel de se développer en un système à l'échelle du secteur de l'écran pouvant être utilisé pour collecter, contrôler et stocker des données relatives à l'équité, tant sur le contenu que sur les équipes.

Bien qu'il reste à voir si les nouveaux recrutements, les comités ou les stratégies seront dotés de ressources suffisantes ou d'indépendance, ils auront la capacité d'apporter des changements significatifs, ces mesures sont porteuses d'espoir. Le secteur n'a fait qu'effleurer la surface, mais ces mesures indiquent que le changement est possible.



## Persona-ID

Visitez <https://cmf-fmc.ca/fr/persona-id/> pour en savoir plus to find out more.

# Une voie à suivre, à commencer par le gouvernement fédéral

Le changement systémique nécessaire pour amener le secteur de l'écran à un niveau d'équité ne sera pleinement réalisé que par des changements spécifiques dans la législation et la politique.

## Projet de Loi C-10

Comme il l'a présenté au Comité permanent du patrimoine canadien (février 2021), le REMC continue de recommander ce qui suit:

### Rendre obligatoire la collecte de données

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC), Téléfilm Canada, le Fonds des médias du Canada (FMC), la Société Radio-Canada (SRC) et tous les radiodiffuseurs, tels que définis par le CRTC, devraient être mandatés pour recueillir, suivre et rapporter les données démographiques relatives à l'équité (c'est-à-dire la race, le sexe, l'âge, la langue, la sexualité, la capacité, etc.) en ce qui a trait à la propriété intellectuelle, au talent en aval et en amont au talent à l'écran. Pour ce faire, le ministère du Patrimoine canadien devrait soutenir et participer à la création d'un système national de collecte de données, semblable au projet pilote du FMC PersonalD. Le gouvernement devrait inclure ce mandat dans la réforme de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les mises à jour du Conseil du trésor, désarmant ainsi les obstacles qu'il crée.

### Les crédits d'impôt doivent être liés à des normes d'équité

Les crédits d'impôt fédéraux sont une source de financement importante pour le secteur canadien de l'écran et devraient être également distribués équitablement. La collecte de données peut permettre de mieux comprendre qui a accès aux crédits d'impôt et peut également ouvrir la voie à des politiques conçues pour assurer un soutien aux entreprises du secteur. La consultation de la communauté et de l'industrie peut recommander la meilleure façon de modifier la manière dont les crédits d'impôt sont actuellement calculés, qui les reçoit et quelles pondérations ou incitations dans l'admissibilité aux crédits d'impôt devraient être liées aux normes d'équité.

## Créer des objectifs significatifs

Tous les radiodiffuseurs et les agences de financement fédérales devraient être mandatés par la Loi sur la radiodiffusion pour atteindre des objectifs ou des normes en matière de propriété intellectuelle et de participation des Canadiens PANDC. Pour les radiodiffuseurs, l'atteinte de ces objectifs ou normes doit être une condition de service pour leurs licences. Des cibles ou des incitatifs similaires devraient exister pour l'administration des crédits d'impôt fédéraux (et provinciaux). Ces cibles ou normes doivent être élaborées en consultation avec les membres de la communauté.

## Assure un leadership représentatif

Les employés PANDC seniors du secteur public (plus précisément du ministère du Patrimoine canadien, du FMC, de Téléfilm, l'Office national du film et du CRTC) devraient être embauchés et intégrés à la haute direction afin de superviser la mise en œuvre de la collecte de données, des politiques d'équité et des programmes de soutien aux créateurs et aux entreprises du secteur privé. La Loi devrait également faire de l'embauche de personnel dans des rôles similaires dans tous les organismes financés (c'est-à-dire CBC, FMC) une condition de leurs accords de contribution.

Le gouvernement fédéral détient à la fois le fardeau de la responsabilité et la clé pour soutenir l'équité, non seulement dans le secteur de l'écran, mais pour toutes les facettes de la vie canadienne. Le REMC envisage que cela pourrait prendre la forme de la création d'une loi et d'un bureau sur l'équité, chargés de mettre l'accent sur l'équité en rendant obligatoire et en assurant le suivi de la collecte de données, des objectifs, de la représentation dans la gouvernance et de la consultation communautaire. Ce bureau pourrait être dirigé par le ministre du Logement, de la Diversité et de l'Inclusion, avec le soutien du ministre du Patrimoine canadien, du ministre de l'Emploi, du Développement de la Main d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, et du président du Conseil du trésor. Pour que le changement se produise de manière significative et durable, l'équité doit être intégrée dans le cadre de toutes les branches du gouvernement : éducation, santé, immigration, justice, etc.

### Une note sur les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux

Les autres niveaux de gouvernement devraient également s'assurer qu'ils disposent de politiques d'équité pertinentes pour aborder la collecte de données fondées sur la race, la réforme des crédits d'impôt, les objectifs et le leadership en matière de représentation. Les provinces devraient tout particulièrement en tenir compte, car elles versent des sommes importantes aux productions indépendantes.

# Le rôle des financeurs, des diffuseurs et des autres acteurs du secteur

Alors que les démarches lentes du gouvernement se déroulent, il y a un travail urgent et immédiat à faire par tous les acteurs du secteur de l'écran. Le REMC recommande ce qui suit :

## Collecte des données

Tous les acteurs de l'industrie doivent immédiatement cesser d'utiliser les pratiques de collecte de données nuisibles décrites ci-dessus. Au lieu de cela, financez et utilisez un système national de collecte de données pour suivre et rendre compte du financement des contenus. Pour les radiodiffuseurs, cela inclut le suivi et les rapports des contenus coproduits sous licence ou acquis pour les plateformes linéaires et numériques. Les festivals devraient surveiller et suivre la diversité de leurs membres et encourager ces derniers à s'inscrire pour obtenir un numéro d'identification via le système national de collecte de données.

## Détention de la propriété intellectuelle

Les organisations devraient commencer à s'approprier des IP par les créateurs PANDC comme mesure de la réussite, car il est directement lié aux droits d'auteur, débloque l'accès au financement et ouvre la voie à la croissance et à la stabilisation de l'entreprise. Les politiques relatives à la propriété doivent aller au-delà de l'obligation d'attribuer un pourcentage déterminé d'actions de l'entreprise aux membres PANDC, mais doivent également s'efforcer de placer les talents PANDC à des postes de décision significatifs.

## Targets

Les bailleurs de fonds et les radiodiffuseurs devraient fixer des objectifs, des incitatifs ou des normes en ce qui concerne la propriété intellectuelle et la participation des Canadiens PANDC dans leur contenu financé et/ou diffusé, ainsi que la représentation des créateurs et des talents à l'écran. Les festivals devraient fixer des objectifs pour la programmation des films ainsi que pour la programmation de l'industrie. Les syndicats et les guildes devraient créer des voies et/ou des incitations pour que les membres PANDC puissent se joindre et participer à l'adhésion. Pour toutes les parties prenantes, les objectifs et les normes doivent toujours s'appuyer sur une consultation de la communauté.

## Personnel et direction

Les organisations devraient embaucher et retenir des employés soucieux de l'équité et de la souveraineté dans des postes supérieurs et au sein des conseils d'administration afin de superviser la mise en œuvre des pratiques d'équité, la collecte de données, les politiques et les programmes. Les festivals, les guildes et les syndicats doivent s'assurer de l'embauche et de la rétention d'employés seniors PANDC afin de superviser la mise en œuvre de la programmation, de l'adhésion et des politiques d'équité.

# Ce que disent nos communautés

Afin d'éclairer davantage nos recommandations, le REMC a entamé des consultations avec les producteurs et les dirigeants d'organisation des PANDC autour des sujets liés à la collecte de données et au versement de fonds aux communautés des PANDC. Bien qu'il n'y ait pas eu d'accord universel sur tous les détails, les idées suivantes ont obtenu un large consensus :

1

La collecte de données fondées sur la race est essentielle à l'objectif d'équité.

2

Les pratiques néfastes de collecte de données doivent cesser immédiatement.

3

Un système de données unique pour stocker et gérer les données est préférable, avec la réserve que les pratiques d'auto-identification doivent être explorées davantage par les communautés.

4

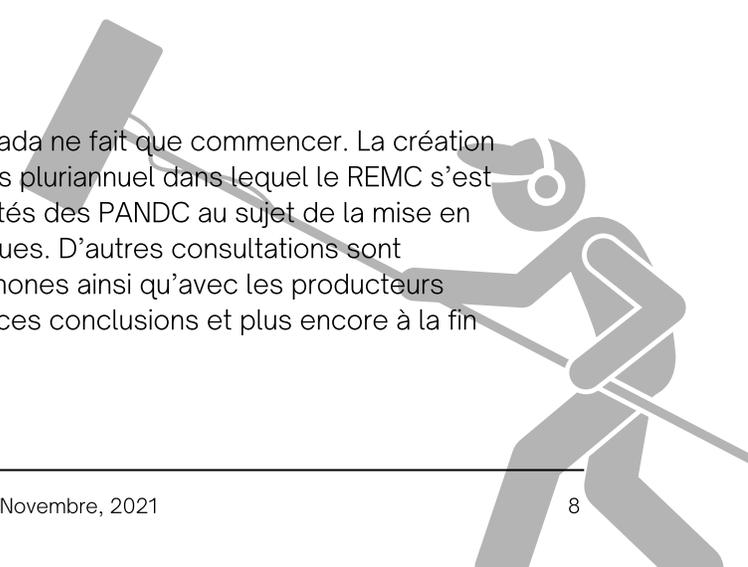
Les données doivent être régulièrement mises à la disposition des communautés.

5

Il est nécessaire d'approfondir la recherche et la consultation des communautés autour de la création d'objectifs, de quotas et de normes.

## Prochaines étapes

La promesse d'équité dans le secteur de l'écran au Canada ne fait que commencer. La création d'un système de collecte de données sera un processus pluriannuel dans lequel le REMC s'est engagé. Le REMC continuera à consulter les communautés des PANDC au sujet de la mise en place de ces recommandations et des meilleures pratiques. D'autres consultations sont également nécessaires avec les communautés francophones ainsi qu'avec les producteurs numériques et interactifs. Notre objectif sera de publier ces conclusions et plus encore à la fin de 2023.



### **Racial Equity Media Collective**

The Racial Equity Media Collective/Collectif pour l'équité raciale dans les médias (REMC) est une organisation nationale à but non lucratif qui s'engage à assurer l'équité pour les personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC) dans les industries canadiennes du film, de la télévision et des médias numériques. Alimentée par la recherche et ancrée dans l'engagement communautaire, la mission du REMC est d'éliminer les obstacles à l'accès et d'augmenter la production, l'exportation et la durabilité du contenu PANDC et des entreprises de production dirigées par des PANDC.



### **Nordicity**

Nordicity aide les gouvernements à élaborer de meilleures politiques et à fournir de meilleurs services. Elle aide aussi les entreprises à se développer et à faire des investissements intelligents en plus d'épauler tous nos clients REMC à prendre des décisions éclairées et fondées sur des preuves. Nous donnons à nos clients les outils dont ils ont besoin pour s'adapter, évoluer et prospérer dans un marché en constante évolution. Nordicity est un groupe de professionnels aux parcours variés et aux connaissances approfondies dans leurs domaines respectifs. En plus de notre équipe de base, nous nous appuyons sur notre vaste réseau d'associés et de partenaires qui apportent une expérience locale et une expertise en la matière.



### **Inspirit**

Inspirit Foundation est une fondation publique basée à Toronto, en Ontario. Nous promovons l'inclusion et le pluralisme par le biais des médias et des arts, du soutien aux jeunes créateurs de contenu et de l'investissement d'impact, en particulier pour lutter contre la discrimination fondée sur l'ethnicité, la race ou la religion.



Lire le rapport complet sur [www.re-mc.org/research](http://www.re-mc.org/research)

E: [admin@re-mc.org](mailto:admin@re-mc.org)

